

## DES MONNAIES ET DES JEUX



*Christian Lauwers*

Le monde grec était très éclaté politiquement, chaque cité constituant une unité indépendante, et en perpétuelle expansion, autour de la Méditerranée d'abord, puis, sous Alexandre le Grand, jusqu'aux frontières de l'Inde. C'est dire que la question de la grécité, - qui est Grec, qui est « barbare » ? - constituait longtemps un enjeu politique majeur. Dans les cités en effet, puis dans les royaumes hellénistiques, une stricte hiérarchie partageait la société en citoyens, étrangers de race grecque et étrangers non-grecs. À chacune de ces catégories s'imposaient des droits et des devoirs particuliers. La langue et la religion ne constituant pas des critères de grécité suffisants, ce fut la participation aux jeux panhelléniques, les Jeux Olympiques, Néméens, Isthmiques et Pythiques, où seuls les Grecs avaient le droit de concourir, qui fut adoptée comme critère décisif.

Les colons qui aux VIII<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles avant notre ère avaient peuplé les rivages de la Sicile, fondant Syracuse, Messine, Ségeste, Agrigente et tant d'autres villes, avaient développé dans l'île une agriculture céréalière mais également l'élevage des chevaux. Cela explique sans doute que de toutes les compétitions olympiques, la préférée des Grecs de Sicile fut la course de chars, introduite en 680 avant notre ère, lors des Jeux de la 25<sup>e</sup> Olympiade, au point que la représentation d'un quadriges se trouvait sur les monnaies de 17 de leurs villes. Le fameux Aurige de Delphes, fragment d'un groupe en bronze figurant un char tiré par quatre chevaux, monté par son conducteur, son propriétaire se tenant debout à son côté, fut dédié par Polyzalos, tyran sicilien, frère de Gélon et Hiéron, tyrans de Syracuse, en remerciement pour la victoire de son char aux Jeux



Fig.1. Droit : Quadriges à droite, conduit par un aurige. Au-dessus, Niké volant à droite couronnant les chevaux. Ech. 2:1. Tétradrachme. Gélon, tyran de Syracuse, Sicile. Argent. 485-480 a.C. Collection privée, Bruxelles. Voir cat. n°

Pythiques. Le char de Gélon gagna la course à Olympie en 488. Suite à cette victoire, Gélon fit ajouter, sur ses monnaies, une Niké ou victoire ailée, couronnant l'attelage (fig. 1). Le message adressé par Gélon et son frère aux Grecs de la métropole est clair : leur participation, et encore plus leurs victoires, aux Jeux d'Olympie et de Delphes constitue la preuve éclatante de la grécité de ces Grecs de l'Ouest, de leur appartenance à la *koiné*, la vaste communauté hellénique.

À partir des Jeux de la 70<sup>e</sup> Olympiade, en 500 avant notre ère, la course d'attelages de mulets (biges) vint s'ajouter à la course de chevaux. Cette course fut supprimée en 444. Anaxilaos, tyran de Rhegion, en Italie du sud, la remporta deux fois, en 484 et 480 avant notre ère. Il immortalisa ce fait en émettant des tétradrachmes sur lesquels est représenté le char vainqueur. Il fit frapper des monnaies similaires à Messine, ville de Sicile qu'il avait conquise en 489 (fig. 2). Anaxilaos avait créé un État puissant en



Fig. 2. Droit : Bige de mules conduit par un aurige à droite.  
Au-dessus, Niké flottant à droite couronnant l'attelage.  
À l'exergue, feuille de laurier. Ech. 2:1.  
Tétradrachme. Messine, Sicile. Argent. 489-460 a.C.  
Cabinet des Médailles, KBR, Bruxelles. Voir cat. n°

Grande Grèce et en Sicile et joué un rôle déterminant dans les rivalités entre cités grecques. Les tétradrachmes au bige de mulets qu'il émit furent une façon de signaler au monde grec, en se servant des Jeux Olympiques comme véhicule, ses ambitions politiques. À en juger par le fait qu'Aristote, un siècle et demi plus tard, écrit à ce propos, l'impression faite par les monnaies d'Anaxilaos sur ses contemporains dut être énorme. Ce type de tétradrachme continua à être frappé à Messine après la chute de sa dictature jusq'en 430.

Les Macédoniens sont un autre de ces peuples des marges. À la fin du VI<sup>e</sup> siècle, le



Fig. 3. Revers : ΦΙΛΙΠΠΙΟΥ. Jeune homme nu tenant une palme, sur le dos d'un cheval se dirigeant vers la droite ; à l'exergue, N. Ech. 2:1.  
Tétradrachme. Philippe II de Macédoine. Argent. 356-336 a.C.  
Cabinet des Médailles, KBR, Bruxelles. Voir cat. n°

roi de Macédoine Amyntas dut faire allégeance aux Perses. Son fils Alexandre I<sup>er</sup>, contraint de laisser l'armée de Xerxès traverser son territoire, apporta une aide discrète aux Grecs pendant la seconde guerre médique, en 480 avant notre ère. En récompense, il reçut le surnom de Philhellène, fit entériner par les cités grecques son ascendance mythique avec Héraklès et fut admis aux Jeux Olympiques. Lorsque son descendant Philippe II entreprit de devenir *hégémon* de toutes les cités grecques, l'orateur athénien Démosthène, dans ses Philippiques, mit en cause la grécité du roi macédonien. Pour Démosthène, Philippe II était un barbare abreuvé de vin pur - critère décisif : les Grecs, eux, buvaient leur vin coupé d'eau. En guise de réponse, Philippe fit graver sur ses tétradrachmes la représentation de la victoire qu'il avait remportée à la course olympique de chevaux en 356 (fig. 3). La preuve de sa grécité était faite.



Fig. 4. Revers - KPO. Trépied orné d'une bandelette, dans le champ droit Δ. Ech. 2:1.  
Statère. Crotona, Grande Grèce (Italie).  
Argent. 420-380 a.C.  
Cabinet des Médailles, KBR, Bruxelles. Voir cat. n°

Il est possible, mais pas prouvé - nous ne disposons d'aucun texte antique sur ce sujet - que certaines cités honoraient les athlètes vainqueurs par des monnaies commémoratives spéciales. Barclay V. Head, conservateur des monnaies grecques du British Museum de 1893 à 1906, a suggéré que les monnaies de Crotona portant un trépied au droit et un aigle au revers étaient agonistiques, commémorant les nombreuses victoires remportées par les Crotoniates aux Jeux Olympiques (fig.

4). Le trépied était déjà un des prix offerts par Achille aux vainqueurs des Jeux funèbres de Patrocle tels que les rapporte Homère : « Des neufs il apporta des prix : des chaudrons, des trépieds, des chevaux, des mulets, des bœufs à la fière encolure... » (HOMÈRE, *L'Iliade*, XXIII : 259-260).



Fig. 5. Droit : ΚΟΣ. Discobole nu de face, le pied gauche porté en arrière, le torse incliné à droite, les deux mains levées au-dessus de la tête et la droite tenant le disque. À gauche, trépied sur un socle. Ech. 2:1.

Tétradrachme. Cos, Grèce. Argent. 420-380 a.C.  
Cabinet des Médailles, KBR, Bruxelles. Voir cat. n°

Le discobole de Cos (fig. 5) se réfère aux Jeux locaux dédiés à Apollon Triopien lors de son festival, près de Cnide, en Asie Mineure. Cinq cités participaient à ces compétitions, mais on ignore pourquoi seule Cos frappa une monnaie les représentant. Le trépied, là aussi, était le prix du vainqueur, qui le dédiait aussitôt dans le temple d'Apollon. Une sixième cité, Halicarnasse, participait à ces Jeux, mais elle en fut exclue lorsque son champion, après sa victoire, préféra emporter le trépied chez lui plutôt que le consacrer au dieu.

On ignore par contre la raison de la représentation des lutteurs sur les statères d'Aspendos (fig. 6). Nous ne connaissons ni Jeux locaux, ni athlètes de cette ville ayant gagné un prix lors de compétitions panhelléniques. Pourtant, Aspendos frappa des monnaies de ce type pendant près d'un siècle.

En 229 avant notre ère, Athènes noua des relations amicales avec Rome, et peu après un *foedus aequum*, un traité entre égaux, fut arrangé entre les deux cités. La tutelle ma-



Fig. 6. Droit : Deux lutteurs nus, celui de gauche tenant les mains de son adversaire, en position de « garde à mi-distance ». Bordure de grénétis. Ech. 2:1.  
Statère. Aspendos, Grèce. Argent. 410-330 a.C.  
Cabinet des Médailles, KBR, Bruxelles. Voir cat. n°

cédonienne datant de Philippe II s'en trouva allégée, et Athènes se remit à frapper monnaie. Elle reprit son type classique, la tête d'Athéna casquée au droit et la chouette au revers, mais en le remaniant complètement. L'Athéna représentée était cette fois la statue chrysiléphantine du Parthénon, œuvre de Phidias. Quant à la chouette, elle se tenait debout sur une amphore panathénaïque, le tout dans une couronne de feuilles d'olivier (fig. 7). Il ne fait aucun doute que ce monnayage était étroitement lié au festival des Panathénées.



Fig. 7. Revers : Chouette à droite, ailes refermées, debout sur une amphore panathénaïque couchée sur le côté. Sur l'amphore, A. Dans le champ, au-dessus, AΘE. Dans le champ gauche, noms des trois magistrats monétaires. Dans le champ droit, l'Apollon de Délos. À sa droite et à sa gauche, deux petits Eros. Ech. 2:1.  
Tétradrachme stéphanophore. Athènes, Grèce. Argent. 167 a.C. Collection privée, Bruxelles. Voir cat. n°



Il fut frappé jusque sous Auguste, soit durant près de deux siècles. On en connaît 110 séries différentes, portant chacune des noms de magistrats et des symboles différents. Sur l'exemplaire présenté ici, l'Apollon de Délos rappelle qu'à Pydna, en 168 avant notre ère, les Romains, alliés aux Athéniens, battirent le roi de Macédoine Persée. En remerciement pour leur aide, les Athéniens reçurent des Romains la souveraineté sur l'île de Délos, en 167/166.

de cette propagande. Les *munera*, combats de gladiateurs, étaient offerts au peuple par les candidats aux fonctions officielles *du cursus honorum*. Sous la République, les magistrats monétaires changeaient chaque année. Cette responsabilité était confiée à de jeunes membres des familles sénatoriales qui exerçaient ainsi une de leurs premières fonctions publiques. Ces jeunes gens choisissaient les scènes qu'ils faisaient graver sur les monnaies qu'ils émettaient. En général, ils honoraient un ancêtre glorieux ou rappelaient un haut fait accompli par leur famille. Quelques-unes de ces monnaies évoquent des combats de gladiateurs.



Fig. 8. Revers : Vue du cirque Maxime à Rome. Ech. 2:1.  
Sesterce. Trajan. Alliage cuivreux. 103 p.C.  
Cabinet des Médailles, KBR, Bruxelles. Voir cat. n°

Sous l'empire, la fonction éditiltaire de l'empereur était souvent mise en valeur. Pour le bien du peuple, l'empereur faisait construire ports, aqueducs, temples, bâtiments qui se retrouvaient ensuite sur les monnaies, de telle sorte que tous les citoyens de l'empire pouvaient admirer les réalisations dues au détenteur du pouvoir. Vespasien entama en 70 de notre ère la construction du Colisée, qui fut achevé en 80 par son fils Titus. L'inauguration du bâtiment dura 100 jours, et fut commémorée par la frappe d'un sesterce. Trajan fit agrandir et restaurer le Cirque Maxime, y ajoutant 5000 places. Pour célébrer cette restauration, il fit frapper le premier sesterce représentant le Cirque en entier, avec de nombreux détails (fig. 8). On y voit jusqu'aux dauphins de la *spina*, qui servaient à afficher le nombre de tours restant à parcourir par les chars. Titus et Trajan firent représenter ces bâtiments destinés aux Jeux sur des sesterces, des pièces de bronze émises en très grandes quantités, et non sur des deniers d'argent ou des *aurei*, pour donner à leurs travaux éditilitaires un maximum de publicité. Le peuple ne voyait jamais de monnaies d'or, et sans doute peu d'argent, alors que le bronze était universellement répandu.

Le monde romain, au contraire du monde grec, était tout à fait centralisé. Sous la République, le pouvoir appartenait à un petit nombre de familles aristocratiques, sous l'empire, au chef d'une de ces familles, le *princeps*, c'est-à-dire le premier - sous-entendu : parmi des égaux. Il s'agissait bien entendu d'une fiction légale, l'empereur, depuis Auguste, concentrant tous les pouvoirs. Le revers des monnaies, depuis la République, servait à véhiculer la propagande de cette aristocratie. Les Jeux du Cirque faisaient partie intégrante